

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 28 octobre 2021

Santé animale et sécurité sanitaire

Suspicion d'un cas de brucellose dans une exploitation agricole en Haute-Savoie

Dans le cadre des dépistages obligatoires et réguliers réalisés en élevage, une suspicion d'un cas de brucellose a été établie en fin de semaine dernière dans une exploitation agricole de Haute-Savoie.

Dès la suspicion, des mesures spécifiques de gestion des animaux et des productions agricoles concernées ont été mises en œuvre dans l'exploitation afin d'éviter tout risque de santé publique ou de propagation éventuelle de la maladie, dans le cas où elle serait confirmée. La Direction Départementale de la Protection des populations (DDPP) de Haute-Savoie a procédé à des prélèvements sur les animaux du troupeau et réalise actuellement une enquête épidémiologique, en concertation avec la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et le laboratoire national de référence de la brucellose bovine de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du Travail (ANSES), en lien avec le Ministère de la Transition écologique.

Des analyses bactériologiques et moléculaires sont en cours pour confirmer ou infirmer cette suspicion. Les résultats des analyses devraient être disponibles sous une quinzaine de jours maximum.

Les services de l'État et la profession agricole, entièrement mobilisés, sont en contact quotidien avec l'exploitant, afin de l'accompagner au mieux dans la gestion de cette situation d'attente difficile.

Alain Espinasse, préfet de Haute-Savoie, s'entretient également quotidiennement avec les représentants de la profession agricole, ainsi qu'avec le président du conseil départemental. Il s'agit, tout autant, dans ce partenariat, de garantir le maintien au niveau maximal de la sécurité sanitaire des aliments, que de préparer les divers scénarii possibles en fonctions des résultats des analyses, afin de préserver la santé humaine.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur